

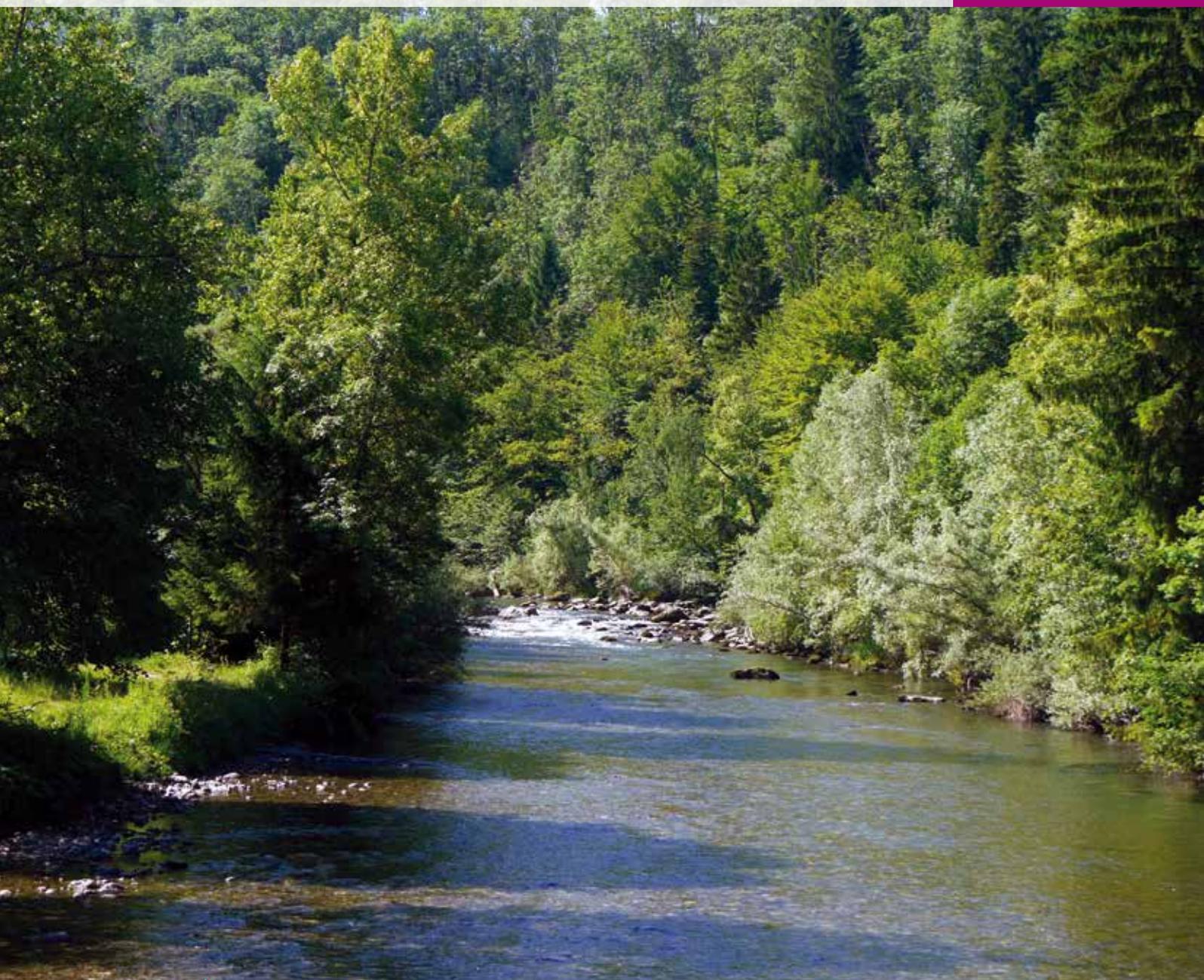
# Villaz

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

& VOUS

N°1

JUILLET-AOUT 2014



.....  
**À DÉCOUVRIR**  
La commission travaux  
bâtiments, voirie page 4  
.....

.....  
**À LA UNE**  
La bibliothèque  
de votre village page 7  
.....



## LE MOT du maire

Chers amis,

En ce début d'été, je souhaite vous parler des principaux sujets qui occupent notre début de mandat :

- la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée, en concertation avec les enseignants et les parents, en prenant les dispositions nécessaires avec les associations et le personnel municipal.
- la demande concernant la centrale d'enrobage, pour laquelle nous devons

prendre une position dans le cadre de l'enquête publique mandatée par la Préfecture.

- le PLU contre lequel trois recours avaient été formés. Nous venons de recevoir la publication du jugement au Tribunal Administratif qui a rejeté ces requêtes.
- le budget que nous allons devoir ajuster pour prendre en compte de nouveaux besoins, qu'il faudra financer par des économies.
- les diverses sollicitations de nos concitoyens pour améliorer le cadre de vie et trouver des solutions à des sujets parfois anciens
- le suivi des travaux des bâtiments scolaires et péri-scolaires, et les déménagements, pour réussir la rentrée de septembre
- les diverses réflexions sur l'organisation des services municipaux, en vue notamment d'améliorer l'accueil du public

• la finalisation technique et économique du projet maison médicale  
Très rapidement, à ces sujets importants, va venir s'ajouter la réflexion et le travail lié aux objectifs de la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM).  
Dans un contexte de plus en plus difficile pour les finances publiques, cette loi vise à redéfinir le rôle des différents acteurs territoriaux en mutualisant les compétences entre la commune, l'intercommunalité, le département et les régions.

Nous aurons l'occasion de reparler de la mise en œuvre de cette loi, qui pourrait nécessiter une consultation de la population.

Profitez bien de votre été, dans nos montagnes ou ailleurs.

**Christian MARTINOD**



La fête de l'école du vendredi 13 juin, en images

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale / Aurélia Gomila, adjointe au maire

Ont participé à ce numéro : Hubert Hirschberger, directeur des services techniques / Sylviane Baud, adjointe au maire

Crédit photos : Chorale Prélude / Club des sports / Tennis club / Mairie



## La commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux

### La Commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux



Alain Bonaventure,  
Vice-Président

Vice -Président :

Alain Bonaventure

**Membres :**

Sylviane Baud,  
Bernard Dufournet,  
Pascale Ferraris,  
Jean-Paul Rauxet,  
Gabrielle Rothan,  
Gérard Tardivel.

La commission est en charge du maintien en bon état d'usage des routes, réseaux et bâtiments communaux. Elle veille à réaliser l'entretien préventif. Elle assure le suivi des travaux neufs de ces mêmes ouvrages. La commission travaille en étroite collaboration avec les services techniques municipaux.



De gauche à droite : Bernard Dufournet , Jean-Paul Rauxet, Gérard Tardivel

### Présentation des services techniques

Les services techniques de notre commune gèrent tout ce qui touche les bâtiments, les voiries, les espaces verts, l'assainissement pluvial, ainsi que la production et la distribution de l'eau potable. Ces services ont également en charge le volet "urbanisme".

**Les moyens humains :**

- 1 Directeur des services techniques : Hubert Hinschberger
- 1 Technicien : Alain Martinod
- 1 Agent de Maîtrise : André Chanelière
- 1 Agent Technique : Guy Fontaine
- 1 Secrétaire à mi-temps : Géraldine Paret, plus particulièrement affecté au secrétariat de l'urbanisme et à l'accueil.

- 1 Secrétaire ponctuelle : Marie Barone, qui s'occupe notamment de la facturation de l'eau potable

Pendant les vacances scolaires d'été, la Commune emploie également des "emplois vacances" : un en juillet et un en août.

#### Les bâtiments

Le service est réparti sur deux sites :

**La mairie :** au rez de jardin (accès à l'arrière de la mairie)

**L'atelier municipal :** Route du grand Nant (avant la déchetterie à droite)

#### Les moyens matériels

- 1 camion de 13T
- 1 tractopelle
- 1 tracteur avec chargeur et lève-palettes
- 2 lames à neige
- 1 saleuse automatique
- 1 mini tracteur et saleuse et lame de déneigement pour les trottoirs
- 1 fourgon atelier
- 1 fourgonnette C15
- 1V.L. Saxo
- divers petits matériels

#### Les travaux d'entretien réalisés par des entreprises extérieures

- Tonte des espaces verts du chef lieu, du complexe sportif du Varday
- Fauchage des accotements et talus des différentes voies, du pompage d'Onnex et des captages de Disonche
- Entretien du terrain de foot synthétique et du petit terrain multisports (près des écoles)

- Réparations et les mises en conformité des installations électriques dans les différents bâtiments, après consultation de plusieurs entreprises

#### Les travaux d'investissement confiés à des entreprises extérieures

Tous les travaux importants sont réalisés par des entreprises spécialisées

Ce sera notamment le cas pour les travaux suivants prévus au budget 2014 :

- Réaménagement des bureaux de la mairie
- Remplacement des convecteurs dans les logements et bureaux de la mairie
- Réfection du toit de l'abri du cimetière
- Réfection de la toiture de l'ancien préau du groupe 1
- Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes (Granules de bois)
- Mise en sécurité du clocher
- Modifications et embellissement du monument aux morts
- Pose de tapis d'enrobés : Chemin du Dogue, Chemin piétonnier Route du Pont d'Onnex
- Reprise de chaussée suite aux dégâts de l'hiver
- Entretien des voies au P.A.T.A. (voir article)
- Peinture et signalisation routière
- Pose de radars pédagogiques

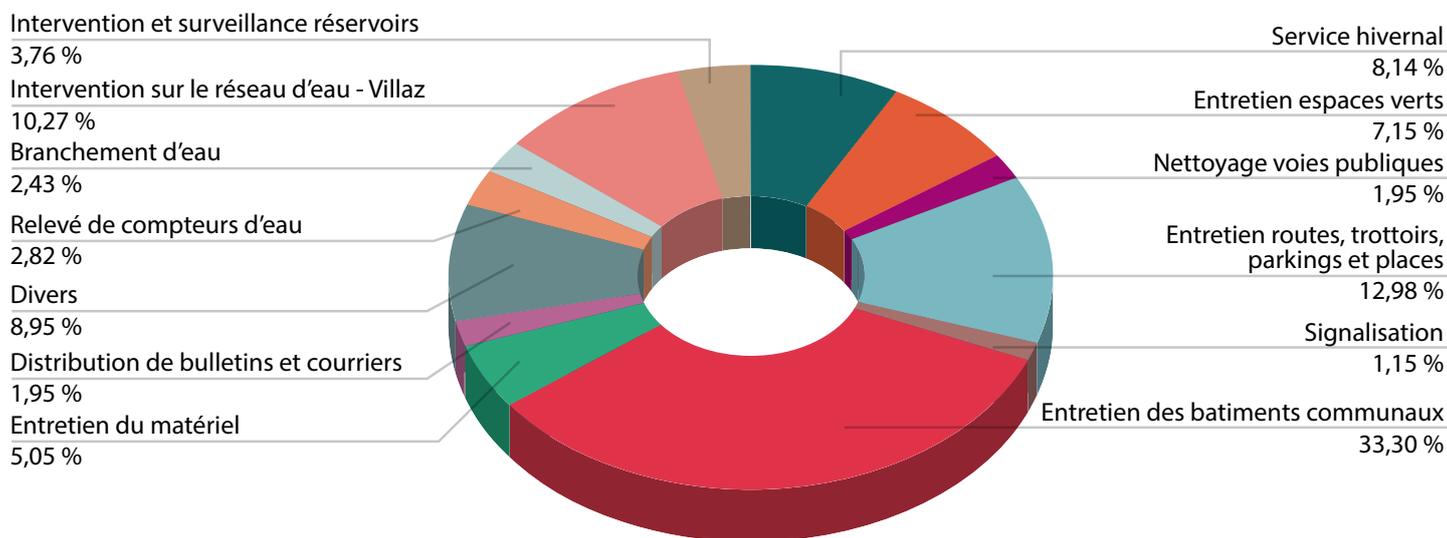
L'étude, le chiffrage, la consultation des entreprises, la passation des marchés et la surveillance de ces travaux sont faits par les services techniques municipaux, notamment son Directeur.



De gauche à droite : Guy Fontaine, André Chanelière, Hubert Hinschberger, Alain Martinod

## Les travaux effectués par nos agents techniques

Le graphe ci-dessous indique les grands types de travaux réalisés par nos équipes techniques et le pourcentage que chacune de ces tâches représente, et ce pour l'année 2013 :



## Un point à temps en vaut cent

A l'origine se trouve un vieil adage de couturière : un point à temps en vaut cent. (mieux vaut recoudre tout de suite une déchirure que d'attendre qu'elle s'agrandisse et devoir recoudre de partout).

Pour nos routes, c'est un peu pareil : le point à temps est une technique de réparation limitée aux parties ayant subi des dégradations de surface (fissures, faïençages...), avant que ces dégradations ne s'étendent et nécessitent de refaire toute la chaussée.

La réparation au "point à temps" consiste à répandre de l'émulsion de bitume recouverte de gravillons sur les zones abîmées. Les gravillons utilisés ayant généralement une taille de 2 à 6 mm, la couche rapportée est mince. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité.

À l'origine, le point à temps était effectué manuellement, avec une lance projetant le bitume, et par sablage manuel des gravillons. Depuis le milieu des années 80, la réalisation est possible en une seule opération, de façon automatique, grâce à un camion spécial : c'est ce qu'on appelle le PATA (Point À Temps Automatique).

### Les avantages

Elle prolonge la durée de vie du revêtement. Elle permet donc d'éviter de recourir avant plusieurs années à une réfection totale de la chaussée par pose d'un tapis d'enrobé, matériau qui doit être fabriqué dans une centrale d'enrobage. Le point à temps est donc économique, et peu consommateur de matières premières et d'énergie. C'est mieux pour nos impôts et pour l'environnement !

### Les inconvénients

Le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique. Une signalisation temporaire est mise en place sur la section concernée. Mais un comportement responsable des conducteurs est indispensable. Et une grande vigilance des 2 roues. Alors, une seule consigne : RALENTISSEZ !

C'est bien ce que disait notre couturière : mieux vaut recoudre à temps un vêtement. Mais cela peut provoquer quelques désagréments, et là, il suffit de garder sa bonne humeur.



Mise en place de l'émulsion de bitume recouverte de gravillons



fissures et faïençage



## Groupe de travail délégué aux constructions et équipements scolaires, périscolaires et sportifs

Rénovation ... une nouvelle jeunesse pour nos équipements sportifs et scolaires

### Tennis

Un revêtement en gazon synthétique pour nos champions sur le court 3.

Construit depuis une vingtaine d'années, le court de tennis n°3 était devenu impraticable tant son revêtement était fissuré et dégradé. La solution d'un gazon synthétique présentait le meilleur rapport qualité/prix (pour un coût de 26 352 €) en réduisant l'entretien, tout en garantissant un bon confort de jeu. Notre club et son école de tennis disposent ainsi de deux courts en résine et d'un court en gazon synthétique.



Comme vous pouvez le constater la "moquette" est chargée avec du sable... pratiquement 10 tonnes !



Pose du gazon synthétique sur le court 3

### Groupe scolaire

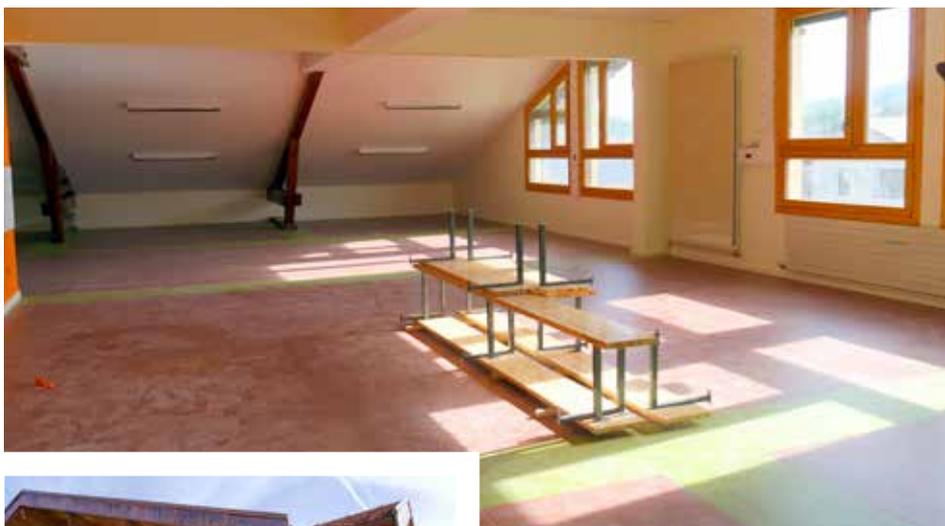
Fin du programme de rénovation des groupes scolaires 1 et 2.

En juin, avec la livraison du groupe scolaire 2, se terminera la rénovation des groupes scolaires 1 (fini en juin 2013) et 2. Pour un coût global de 1 350 000 €.

Nos enfants disposeront ainsi de locaux fonctionnels, agréables et moins énergivores. A la rentrée, chaque cycle d'enseignement sera implanté dans un bâtiment :

- Le 1, situé côté avenue pour le cycle 3 (CM2, CM1 et CE2 soit 110 élèves) avec 4 classes et une salle d'activités.
- Le 2, au fond de la cour pour le cycle 2 (CP et CE1 soit 93 élèves) avec 4 classes, 1 salle d'activités, 1 salle info-BCD, 1 salle des maîtres et une classe en réserve.
- Le 4 pour le cycle 1 (maternelle petite, moyenne et grande section soit 165 enfants) avec 6 classes, 2 dortoirs, salle d'activités et salle de motricité.

Enfin, le groupe scolaire 3 sera réservé aux TAP (rythmes scolaires), à la garderie et au centre de loisirs.



La future salle d'activités



Le futur préau

**Vous pourrez visiter ces locaux rénovés lors de l'inauguration prévue le 6 septembre 2014.**

Prochaine étape pour le groupe de travail, l'aménagement du restaurant scolaire

## Les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre

### Du décret au concret !

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2014 est un dossier très important pour notre commune puisque que l'école de Villaz accueille actuellement 370 élèves. Nous évaluons globalement le nombre d'élèves allant participer aux temps d'activités péri-éducatifs à environ 240 pour les jours de grande fréquentation. Une réunion publique s'est tenu le 25 juin

#### Une retraite bien méritée

Après 14 années de direction, Marie-Thérèse Favre-Lorraine prend sa retraite. Nous la remercions pour son travail en faveur des enfants et son implication pour l'école de Villaz.

dernier à la Salle des Fêtes afin d'informer les parents des détails de l'organisation et répondre à leurs questions pratiques.

Pour inscrire vos enfants aux TAP de la rentrée, une fiche d'inscription est à télécharger sur [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

ou à retirer directement en mairie.

Enfin, pour toute communication avec la mairie, n'hésitez pas à nous faire parvenir un email à l'adresse [jeunesse@villaz.fr](mailto:jeunesse@villaz.fr).

Une nouvelle directrice la remplacera dès la rentrée de septembre, Mme Joëlle Rodrigue. Directrice de l'école de Vallières depuis 8 ans, c'est dorénavant à Villaz qu'elle posera ses valises pour rejoindre un village qu'elle connaît bien puisque sa famille habitait la commune il y a quelques années.



## Le Conseil Municipal en bref

Voici quelques unes des décisions prises lors de la dernière réunion du 2 Juin dernier.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

**Le point principal soumis à la délibération du Conseil municipal concernait l'adoption de la modification no 2 du Pan local d'urbanisme(PLU).**

Le Maire avait décidé le 5 décembre 2013 d'engager la procédure de modification n°2 du PLU, avec les objectifs suivants : la modification et le complément de certaines dispositions réglementaires, la simplification de la rédaction de certaines règles, la correction de certaines erreurs matérielles ou oublis dans les pièces réglementaires, l'intégration de la mise à jour du cadastre et du bâti et enfin l'encadrement de l'implantation d'activités dans la zone d'activités économique.

Le projet a reçu un avis favorable des personnes publiques et associées, ainsi que du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique. Deux remarques formulées lors de cette enquête ont été prises en compte.

Le conseil municipal a adopté cette modification du PLU.

**Autre point : Fixation des indemnités allouées au Maire , aux 5 Adjointes et aux 2 Conseillers délégués , en compensation des charges et obligations multiples qu'implique l'exercice de leurs missions.**

Le régime indemnitaire des élus est strictement encadré par des dispositions législatives et réglementaires. Dans le cadre des plafonds de dépenses autorisées, le barème suivant a été adopté par le Conseil municipal (indemnité mensuelle brute): maire : 1444 € ; adjointes : 551€ ; conseillers délégués : 285 €.

Villaz avait la possibilité réglementaire d'élire 6 adjointes . Dans un souci d'économie pour le budget communal , la nouvelle municipalité a fait le choix de se limiter à 5 adjointes ; les indemnités destinées aux 2 conseillers délégués ne représentent pas une dépense supplémentaire puisqu'elles sont prélevées sur l'enveloppe globale revenant au maire et aux 5 adjointes.

**Création d'emplois saisonniers**

La Mairie de Villaz recrute, chaque été, deux jeunes pour faire face aux besoins

des services techniques pendant la période estivale. Le Conseil municipal a ainsi autorisé la création de 2 emplois contractuels (1 en juillet, 1 en août) pour renforcer l'équipe en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.



## La bibliothèque de notre village



### L'Histoire de la bibliothèque de Villaz

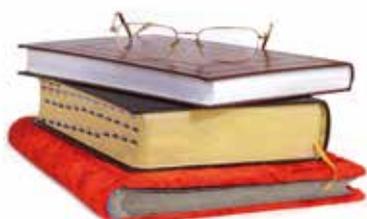
C'est en 1981 que la bibliothèque de Villaz voit le jour sous l'impulsion de deux bénévoles, Frédérique Belin et Christiane Bonazzi. Elles investissent ainsi une pièce dans les locaux de la mairie afin de proposer aux villazoïses quelques livres à emprunter.

En 1994 la bibliothèque devient municipale, sa gestion est confiée à l'association Ecole et Loisirs et les livres déménagent pour s'installer dans l'actuelle micro crèche. De nouveaux bénévoles et de nouveaux ouvrages grossissent les rangs.

Enfin, en 2001 la bibliothèque que nous connaissons tous est installée près de l'église et de la mairie. Après des rénovations, ce bâtiment municipal peut accueillir l'ensemble du fonds acquis au fil des années. L'association Bibliothèque de Villaz est créée, elle assure dorénavant la gestion de ce lieu public d'échanges et de partages.

Une convention est alors signée entre l'association Bibliothèque de Villaz, la mairie et la bibliothèque départementale.

L'équipe des bénévoles s'est étoffée peu à peu, bibliophiles villazoïses depuis plus de 20 ans pour certaines d'entre elles, les membres de cette équipe cherchent toujours à mettre en valeur ce lieu de rencontre à travers des animations variées.



### L'équipe

17 personnes composent l'équipe de bénévoles de la bibliothèque. Chacune effectue diverses tâches et toutes se retrouvent lors des animations. L'équipe entretient un lien privilégié avec plusieurs partenaires : la mairie, l'école de Villaz, le centre de loisirs, le cinéma le Parnal, les bibliothèques du Pays de Filière, la crèche les Renardeaux, Savoie Biblio, la librairie Imaginaire et l'Île aux livres.

**Solange Rosaire** - Présidente : Accueil du Centre de Loisirs et des classes. Relation avec l'école de Villaz. Animation de Livr'Évasion

**Frédérique Belin** - Vice présidente et co-fondatrice de la bibliothèque  
Accueil des classes de l'école et de la crèche

**Marie-Thé Girod** - Secrétaire : Gestion informatique du fond

**Christiane Chatelain** - Secrétaire adjointe : Permanence lors des ouvertures au public

**Marie-Hélène Nallet** - Trésorière : Permanence lors des ouvertures au public

**Marie-Josée Rousseau** - Trésorière adjointe : Permanence lors des ouvertures au public. Suivi des livres de Savoie Biblio

**Françoise Astier** : Accueil des maternelles. Lecture de Kamishibaï. Gestion du fond.  
Permanence lors des ouvertures au public

**Valérie Blatrix** : Permanence lors des ouvertures au public. Organisation des animations

**Ginette Boichon** : Accueil des classes

**Pascale Clary** : Permanence lors des ouvertures au public. Accueil des maternelles.  
Lecture de Kamishibaï. Gestion du fond. Relation avec Savoie biblio

**Chantal Duret** : Permanence lors des ouvertures au public

**Pascale Debruères** : Permanence lors des ouvertures au public. Organisation des animations

**Simone Gumery** : Gestion du fond

**Nicole Moret** : Animation de Livr'Évasion. Permanence lors des ouvertures au public

**Annie Métral** : Accueil des classes. Suivi des animations

**Michelle Taverna** : Permanence lors des ouvertures au public



De gauche à droite : Marie-Thé Girod - Solange Rosaire - Marie-Josée Rousseau - Valérie Blatrix - Pascale Debruère - Pascale Clary



Section Jeunesse



Section Adulte

## Venir à la bibliothèque

### Les animations

- Livr'Évasion, comité de lecteurs de CM1 et CM2 animé par une bibliothécaire.
- Lecture de Kamishibai, séance de contes à l'aide du théâtre d'histoires japonais prêté par Savoir Biblio.
- Chasse aux histoires, animation sur le thème de Pâques.
- Exposition des œuvres des enfants de l'atelier d'arts plastiques.
- Accueil des classes de l'école de Villaz tous les 15 jours sur des créneaux horaires spécifiques et selon un calendrier établi chaque année avec les enseignants. Les bénévoles de la bibliothèque sont à la disposition des élèves pour lire des histoires, aider dans les recherches documentaires.
- La dictée, sur le principe de la dictée de Pivot les habitants de Villaz sont invités à participer à cet exercice d'orthographe. Un petit déjeuner est offert aux participants pendant les corrections, avant la remise des prix.
- En attendant Noël, organisation d'une journée festive début décembre avec des ateliers de création ainsi qu'une expo-vente de livres neufs.
- La bourse aux BD, un rendez vous traditionnel de la bibliothèque qui accueille les amateurs de bandes dessinées le temps d'une journée.

Ces animations ont connu un grand succès, la bibliothèque souhaite poursuivre ces rendez vous avec la population de Villaz et réfléchi à de nouvelles animations :

- Rencontre avec un écrivain, projet d'un spectacle musical, partenariat à mettre en place avec les compagnons ou encore ouvrir la bibliothèque aux pratiques artistiques amateurs.



Les nouveautés

### La bibliothèque en chiffres

33 ans d'existence  
 17 bénévoles  
 220 h d'ouverture par an au public  
 80 h d'accueil des classes, de la crèche et du centre de loisirs.  
 8530 livres disponibles au prêt  
 9 abonnements à des revues  
 10000 prêts par an environ  
 250 adhérents

### Ouverture tout l'été

Le mercredi : de 16 h à 18 h  
 Le vendredi : de 16 h à 17 h 30  
 (seulement en période scolaire)  
 Le samedi : de 10 h 30 à 12 h

**« La bibliothèque vient d'acquérir une vingtaine d'ouvrages, venez les découvrir, ils sont à dévorer pendant l'été ! »**



La dictée



Lecture de contes



Le coin des abonnements



Animation mycologie

## La vie des associations

### TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Villaz a vécu un printemps riche en événements tennistiques.

En effet, se sont déroulés les matchs par équipe en avril/mai, puis le tournoi open début juin qui a réuni une centaine de participants venus de toute la Haute-Savoie avec des finales de qualité.

L'école de tennis (jeunes / adultes) reste complète en cette deuxième partie de l'année.

De ce fait, le TC Villaz vous propose, dès maintenant, d'inscrire ou de réinscrire votre enfant à l'école de tennis à partir du 28 juin. Enfin, si vous souhaitez profiter de l'été pour vous perfectionner, il est encore temps de prendre votre adhésion et d'essayer le nouveau court en gazon synthétique.

Pour les plus motivés, notre moniteur breveté d'état donne des leçons particulières



Renseignements et inscriptions :

[www.tennis.villaz.fr](http://www.tennis.villaz.fr)

David Vittorelli (moniteur BE)

Tél : 06 68 79 62 19

mail : [david.vittorelli@numericable.fr](mailto:david.vittorelli@numericable.fr)



### CLUB DES SPORTS

#### De bons résultats en ski cet hiver

les enfants ont pu effectuer 20 sorties en matinée pour les plus grands.

Encadrés par une équipe professionnelle et motivée composée de 2 moniteurs ESF de la station du Grand Bornand et de 2 moniteurs fédéraux de Villaz, nos skieurs ont pu évoluer et progresser dans leur pratique. Félicitations à tous, enfants, parents et professionnels, pour votre implication tout au long de la saison, qui s'est concrétisée par les bons résultats obtenus aux flèches et aux chamois.

#### De bonnes séances de grimpe ce printemps

Les enfants ont pu s'initier aux joies de l'escalade les lundis et les jeudis. Les adultes ont confirmés leur motivation et ont pris le chemin des falaises dès la fin mai.

Nous tentons de nous organiser avec les nouveaux rythmes scolaires en proposant deux créneaux l'un de 15h45 à 17h30 et le suivant 17h30 à 19h00, toujours sur les lundis et jeudis.

Rendez-vous au forum des associations et également lors du vide-grenier de Villaz pour les renseignements et les pré-inscriptions.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'année scolaire s'achève déjà!

Cette année a été superbe, 10 mois passés en votre compagnie.

Nous avons fait de belles rencontres au cours des différentes manifestations organisées par notre association.

Vous avez tous répondu présent et grâce à vous, nous avons pu verser la somme de 7750€ à l'école pour financer de nombreux projets avec, entre autres, le spectacle de fin d'année de chant et danses traditionnelles, présenté le vendredi 13 juin lors de la Fête de l'École par tous les élèves. Alors un grand merci à vous tous et rendez-vous l'année prochaine.

**Assemblée Générale le jeudi 18 septembre à 20h30 à la garderie.**

Bonnes vacances de toute l'équipe APE.

### FILIÈRES AVENTURE

Après une belle reprise des activités de printemps, escalade au pan de VILLAZ et sorties en extérieur, les vacances de Pâques ont permis d'organiser 2 mini stages et une découverte de la Chartreuse en VTT pour les plus grands. Les membres du Club et leur famille se sont retrouvés le dimanche 29 juin pour une journée rando-picnic dans les Bauges, l'occasion de préparer la rentrée 2014.

### AEL VOUS INVITE... ET RECRUTE !

Les administrateurs de l'Association Ecole et Loisir (A.E.L.), gestionnaire de la garderie périscolaire de Villaz, invitent l'ensemble des adhérents à son **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Mercredi 10 septembre 2014 à la garderie à partir de 20h30.**

L'occasion de présenter, outre le bilan de l'année écoulée, les enjeux du service de garderie périscolaire dans le nouveau contexte imposé par la réforme des rythmes scolaires. L'occasion également à ceux et celles qui souhaitent donner un peu de leur temps, d'entrer au sein d'une équipe dirigeante dynamique et œuvrer à la bonne gestion d'une garderie qui se veut à la fois de qualité et au prix le plus juste, pour le bien-être de tous les enfants et parents de Villaz. 5 postes sont à pourvoir à la rentrée alors... Si vous avez besoin de la garderie, la garderie a besoin de vous... Avis aux amateurs !

Pour tout complément d'information : [ael.villaz@gmail.com](mailto:ael.villaz@gmail.com)

### F.J.E.P.

Sportives ou culturelles, dynamiques ou douces, les activités ne manquent pas au FJEP. Avec **près de 500 adhérents**, adultes et enfants, l'association au côté d'autres, participe à la vie de la commune et offre un supplément éducatif aux enfants. En raison de la mobilisation de tous, le ski du mercredi, un temps menacé par la réforme des rythmes scolaires, pourra être maintenu cet hiver. Pour exister l'association a besoin de bénévoles pouvant consacrer un peu de temps à l'organisation de l'animation. Voici un aperçu des activités qui seront proposées à la rentrée.

Arts plastiques - T'ai chi chuan - Atelier textile créatif - Gymnastique - Stretching - Judo - Yoga - Cirque - Théâtre - Anglais - Marche nordique - Guitare - Ski - Art floral.

Projets d'activités : ski de fond ; sophrologie

**Rendez vous le 9 septembre à 20h30 à la salle des fêtes pour L'Assemblée Générale et les inscriptions.**

Renseignements : <http://fjepvillaz.free.fr>



## CHORALE PRÉLUDE

L'année musicale arrive à son terme. Plusieurs manifestations en mai ont couronnées des mois riches en travail et activités : un concert à Villaz avec la chorale Lorelei, au château de Bon Attrait et une escapade en Suisse où nous avons donné une représentation commune avec la chorale du village Villaz - Saint Pierre.

Le répertoire proposé par notre chef de chœur, Jean-Marie Maurer, est très varié, de la chanson traditionnelle folklorique française et étrangère, au chant classique, lyrique et religieux.

Au cours de l'année, plusieurs choristes ont malheureusement dû abandonner la chorale. Prélude se trouve confrontée à un problème d'effectifs pour assurer sa survie.

### Il est impératif de trouver de nouvelles vocations !

Nous faisons appel à toutes personnes, homme et femme de tout âge, aimant le chant et désireuses de partager nos moments de convivialités.

Les répétitions ont lieu tous les lundis soir de 20 h à 22 h à la salle de la Filière.

Pour tout renseignement, contacter la présidente Hélène Sonnerat : 04 50 60 61 62

## PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

**Vendredi 15 août à 10h**

Fête de l'Assomption de Marie. Messe à l'église de Pringy.

**Dimanche 14 septembre,**

Jour de la vogue : messe à l'église de Villaz à 10h. La vogue correspond à l'ancienne "fête patronale" du village qui est placé sous le patronage de "la Nativité de la Vierge".

Inscription au catéchisme pour la rentrée 2014, cette inscription peut se faire dès maintenant.

- soit le samedi matin à la permanence d'accueil paroissial de 10h à 11h30 au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Villaz (sauf du 26 juillet au 23 août)
- soit par téléphone, à Marie-Hélène Grosset-Janin au 04 50 64 91 01.

Deux samedis sont plus particulièrement consacrés aux inscriptions, les 20 et 27 septembre. Le catéchisme commencera par un "temps fort" le dimanche 28 septembre, cette année à l'église de Cuvat.

Vous trouverez l'ensemble des informations de la paroisse à l'église de Villaz.



Vous assistez aux fêtes ou événements qui se déroulent à Villaz ? Vous êtes inscrit dans une activité sportive, associative ou culturelle ? Vous êtes sensible au patrimoine de la commune ? Vous admirez la nature environnante ? Votre regard sur la commune intéresse VILLAZ & VOUS qui propose aux photographes en herbe de Villaz de participer à la rédaction du journal. Votre envoi de photos, citoyen et gratuit, alimentera une bibliothèque d'images permettant l'illustration des articles. Avant tout envoi, il est obligatoire de signer une décharge validant les règles de fonctionnement associées à cette démarche.

Le formulaire est disponible sur le site ou à l'accueil de la mairie.

Décharge signée et photos seront envoyées à l'adresse suivante : [communication@villaz.fr](mailto:communication@villaz.fr)



## Fête du 13 juillet

Rendez vous à 21h devant la mairie pour le départ du défilé aux lampions. La parade sera accompagné en musique par la fanfare de l'Echo du Parmelan.

Comme chaque année, retrouvez l'association Plein Air Aventures le soir du 13 juillet pour partager en famille et entre amis un barbecue animé par une soirée musicale et conviviale. Cette année, la finale de la coupe du monde de football sera diffusée sur écran, avant de clôturer la soirée par le feu d'artifice !

Et réservez déjà votre dimanche 14 septembre pour participer à la 3e édition de la Foulée Villazoise!

Renseignements auprès de [pleinairaventure@hotmail.fr](mailto:pleinairaventure@hotmail.fr) ou sur notre blog: [fouleevillazoise.canalblog.com](http://fouleevillazoise.canalblog.com)

## Semaine théâtre du FJEP

**DIMANCHE 29 JUIN 20 H**

- Troupes de Virginie Martinod,
- les CE1-CE2 (saynètes inspirées de la Comedia Dell'arte d'Isabelle Renard)
  - les CM1 (Le marché et Grande promotion sur les couches culottes de Jacky Vialon – Surprises de Virginie Martinod)

**LUNDI 30 JUIN 20 H**

Troupe des CE1/CE2 de Virginie Martinod + Troupe des CM2 Catherine Debray (La gorgone aux cheveux de serpents de Sylvie Hinglais)

**MARDI 1<sup>ER</sup> JUILLET À 20 H**

Troupe des CM1 de Virginie Martinod + Troupe des collégiens de Stéphanie Pollien (exercices de styles de Raymond Queneau)

**MERCREDI 2 JUILLET 19 H**

Troupe des CM1 de Virginie Martinod + Troupe des CM2 de Catherine Debray + Troupe des lycéens d'Eric Lechemia et Françoise Roulet (Le Minotaure de Marcel Aimé)

**JEUDI 3 JUILLET 20 H**

Troupe des collégiens de Stéphanie Pollien + Troupe des lycéens d'Eric Lechemia et Françoise Roulet

**VENREDI 4 JUILLET 19 H**

Troupe des CE1/CE2 de Virginie Martinod + Troupe des CM2 de Catherine Debray + Troupe des lycéens d'Eric Lechemia et Françoise Roulet

## Des stages pour l'été

Voici les activités que les différents animateurs de notre village vous proposent pour cet été :

### FJEP

#### Stage de cirque

Intervenante : Sophie Feissel

Lieu : salle des fêtes

Du 7 au 9/07 - Lundi. Mardi. Mercredi

de 10h à 12h - de 6 à 8 ans, 40 €

de 13h15 à 16h15 - 9 ans et +, 60 €

de 16h30 à 18h - 4/5 ans, 30 €

Du 25 au 29 /08 - du lundi au vendredi

de 10h à 12h - de 6 à 8 ans, 65 €

de 13h15 à 16h15 - 9 ans et +, 95 €

de 16h30 à 18h - 4/5 ans, 50 €

Renseignements et inscriptions auprès de Sophie : [sophie.feissel@free.fr](mailto:sophie.feissel@free.fr)

#### Stage d'arts plastiques

Intervenante : Séverine Déletraz

Lieu : L'atelier (algéco dans la cour de l'école)

Du 7 au 11 juillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h30 à 11h30 : tous âges, 48 €

Renseignements et inscriptions auprès de Séverine : [sevie.d@orange.fr](mailto:sevie.d@orange.fr)

### SCULPTURE SUR TERRE

Lundi 7 et mardi 8 Juillet

+ de 10 ans : de 9h à 12h

De 6 à 9 ans : de 14h à 17h

Lieu : 472 chemin de l'épine à Villaz

**Thème de travail commun aux deux groupes : les cavaliers de l'impossible**

Par exemple : l'escargotier ( cavalier sur un escargot ), le pieuvrier, l'aigrière... Je compte sur les élèves sculpteurs pour laisser libre cours leur imagination !

50 € les 6h // matériel et cuisson compris

90 € pour l'inscription de 2 enfants de la même famille

Renseignements et inscription auprès de

Stéphanie Gerbaud : 06 59 36 40 87

[gerbaud.stephanie@gmail.com](mailto:gerbaud.stephanie@gmail.com)

<http://stephaniegerbaud.blogspot.com>



### TENNIS

#### Stages d'été

Toutes les semaines

du lundi 7/07 au vendredi 29/08

Animateur : David Vittorelli

Stage jeunes tous niveaux, à partir de 5 ans « Pour progresser au tennis et également passer du bon temps avec les copains et les copines »

- minimum 3h de tennis par jour
- diverses activités extra tennis organisées par l'équipe d'animation
- le repas se prend au club, apporter son pique-nique

150 € pour les 5 journées

75 € pour les 5 demi journées.

Renseignements et inscriptions auprès de

David Vittorelli : 06 68 79 62 19

[daid.vittorelli@numericable.fr](mailto:daid.vittorelli@numericable.fr)



### FILIERE AVENTURES

#### Stages d'été

**Juillet**

Randonnée glaciaire à l'Ouest du Mont Blanc.

Camp de base et refuge, pour les 11/15 ans.

Dates : du 07 au 09 juillet

Camp Via ferrata et canyon dans le Chablais, pour les 9/15 ans.

Dates : 10 et 11 juillet

**Août**

Camp multiactivités à Chamrousse et aux 7 Laux pour les 11/15 ans.

Randonnées, lacs, vias et escalades...

Dates : 25 au 27 août

**Septembre**

Canyon et parcours tout terrain à la journée pour les 7/10 ans de 9h à 16h.

Dates : 28-29 août et 1 et 2 septembre.

Durant tout l'été sorties à la journée ou à

la demi journée dans les environs :

randonnée pédestre, randonnées et bivouac, escalade, canyon, via ferrata ...

Programme jeunes et adultes à partir de 6 ans au départ de Villaz.

Voici une sélection des activités proposées par la Communauté de Commune des Pays de Fillière

#### Stage Foot

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la CCPF organisera deux stages de foot en juillet.

Du 7 au 11 juillet : pour les enfants nés en 2002 et 2003, habitants le Pays de Fillière et licenciés dans un club de foot.

Du 15 au 18 juillet . Pour les enfants nés en 2004 et 2005, habitants le Pays de Fillière et licenciés dans un club de foot.

#### Collégiens et lycéens

La MJC de la Fillière propose aux jeunes collégiens et lycéens du Pays de Fillière de nombreuses activités pour les prochaines vacances.

Inscriptions à partir du 2 Juin à la Communauté de Communes du Pays de Fillière

Pour avoir accès au programme et aux différents tarifs, vous pouvez vous rendre sur le site de la Communauté de Communes [www.paysdefilliere.com/Enfance-jeunesse](http://www.paysdefilliere.com/Enfance-jeunesse)

Encadrement professionnel.

Suite au succès rencontré ces dernières années nous organisons une randonnée glaciaire spéciale adultes, du 1 au 3 juillet en "Oisans sauvage" avec nuits en refuge. Notre association étant affiliée à la Fédération des œuvres laïques FOL- UFOLEP, nous acceptons les chèques vacances. Adhésion : individuelle 5 €/famille 10 €.

Renseignements et réservation sur [www.filiereaventures.fr](http://www.filiereaventures.fr), en contactant Nicole Charvier, présidente au 06 80 91 14 22.

Le secretariat au 06 87 84 76 63



## les informations pratiques

### PERMANENCE DES ÉLUS EN MAIRIE

Le maire et ses adjoints vous recevront sur rendez-vous vendredi soir tous les 15 jours. Prise de rendez-vous au 04 50 60 61 64 pour les dates ci-dessous et selon disponibilité pour d'autres dates.

11 juillet de 18h à 19h30

25 juillet de 18h à 19h30

05 septembre de 20h à 21h30

Pour répondre au souhait largement exprimé par les habitants, les horaires d'ouverture des services de la mairie seront modifiés à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Le nouveau dispositif est en cours de finalisation.

Il sera diffusé dans l'été sur le site internet - [mairie@villaz.fr](mailto:mairie@villaz.fr)

### QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS OCCASIONNELS ?

Déchets admis à la déchetterie de Villaz : déchets verts, incinérables, cartons, bois, ferraille, gravats. Ne sont plus admis à la déchetterie de Villaz : pneumatiques, appareils électriques, meubles. Ces déchets bénéficient de filières de valorisation financées par les producteurs: un bon point pour l'environnement et pour vos impôts. Villaz manquant de place et ne pouvant pas accueillir toutes les bennes en rapport avec ces filières, vous devez apporter ces déchets plus occasionnels à la déchetterie des Ollières.

#### Rappel des horaires d'été des déchetteries :

Villaz : samedi, 9h à 12h et 14h à 18h; mercredi, 9h à 12h

Les Ollières : lundi, 14h à 18h ; mardi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 18h ; samedi, 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Bon à savoir : vous pouvez déposer à n'importe quel moment vos cartons pliés à plat dans le chalet situé sur l'ancien terrain de sport près de la salle des fêtes.



### LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE POUR VOS ENFANTS

**Les assistantes maternelles :** une liste d'assistantes maternelles de Villaz est disponible sur le site Internet de la mairie. Cette liste est remise à jour mensuellement grâce aux informations transmises par la PMI du secteur.

#### Le Jardin des Mouflets

Huit assistantes maternelles de Villaz ont rejoint l'association le "Jardin des Mouflets" à Nâves Parmelan pour partager des moments collectifs joyeux avec les enfants (bricolage, jeux, musique avec des intervenants extérieurs, temps bibliothèque).

Informations et renseignements, Michèle au 04 50 60 62 59

**Crèche parentale Les Renardeaux :** l'association "Les Renardeaux" agréée depuis 20 ans propose 29 places en multi-accueil et 10 places en micro-crèche.

Tél. 04 50 60 66 01 - [association.les-renardeaux@wanadoo.fr](mailto:association.les-renardeaux@wanadoo.fr)

### RAPPEL DES BONNES RÈGLES EN MATIÈRE DE BRUIT DE VOISINAGE

A Villaz, l'arrêté préfectoral n324 DDASS/2007 s'applique, en voici un résumé.

Les travaux de bricolage ou de jardinage dans une propriété privée ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 20h / les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h / les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les activités professionnelles et les chantiers de travaux publics ou privés sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 7h ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés.

Enfin, les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

### PLAN CANICULE

Vous êtes :

- une personne âgée isolée de 65 ans et plus résidant à votre domicile,
- une personne isolée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, résidant à votre domicile,
- une personne reconnue handicapée, résidant à votre domicile,

Vous pouvez vous faire inscrire en mairie sur un registre communal, qui permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Des dépliants informatifs sont disponibles en mairie, 04 50 60 61 64 ou [mairie@villaz.fr](mailto:mairie@villaz.fr)

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage?

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule>

Afin de nous transmettre vos documents et photos pour la prochaine parution du Villaz& Vous, merci d'envoyer un mail avant le 10 août impérativement, ce délai ne peut pas être dépassé afin de respecter le planning de publication. Pour cela une seule adresse : [communication@villaz.fr](mailto:communication@villaz.fr)